



La médiation du crédit a sauvé 2.000 emplois en un an

La mesure fédérale de médiation du crédit, opérationnelle depuis février 2009, a permis depuis lors d'éviter la perte de 2.000 emplois. C'est ce qu'a indiqué jeudi la ministre des PME et des Indépendants, Sabine Laruelle (MR). Cet instrument vise à offrir une aide effective rapide aux entreprises confrontées à des problèmes de financement en raison de la crise.

Le service de médiation du crédit aux entreprises a été mis en place au sein du Centre de connaissances du financement des PME (CeFiP), lequel intervient également en tant que médiateur de crédit. Selon cet organe, 285 dossiers ont été gérés depuis un an. Dans 70% des dossiers soumis, une solution a pu être trouvée. I

BOMBAERTS JEAN-PAUL